

**Objet : Campagne de Bourse Nationale de Lycée pour l'année scolaire 2018/2019**

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves de 3ème,

La campagne de Bourses Nationales de Lycée pour l'année scolaire 2018-2019 est ouverte du **03 avril au 20 juin 2018**.

Cette année comme pour la bourse des Collèges, la demande **s'effectuera uniquement en ligne** (aucun dossier papier ne sera pris en compte).

**Tous les élèves de collège** susceptibles de poursuivre des études en Lycée Général ou Professionnel sont concernés.

**Dans un 1<sup>er</sup> temps : vérifier si vous pouvez prétendre à la bourse :**

Le barème « Bourses de Lycée » est différent du barème « Bourses de Collège ». Si vous ne bénéficiez pas de la Bourse de Collège, il se peut que vous puissiez prétendre aux Bourses de Lycée. Prenez donc **bien le temps** d'évaluer vos ressources en vous aidant du barème d'attribution des bourses de lycée 2018/2019 et en effectuant une simulation à l'adresse suivante : [www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)

**Les ressources à prendre en compte** : Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2017 sur les revenus de 2016.

**Dans un 2<sup>nd</sup> temps : vous avez vérifié que vous pouvez prétendre à la bourse de lycée :**

Les parents ou responsables d'élèves doivent se connecter au portail Scolarité-Services <https://teleservices.ac-nice.fr/ts> jusqu'au **20 juin 2018**, dernier délai, et suivre les instructions (voir annexes ci-jointes).

Nous remettons donc ce jour, à votre enfant les modalités, ainsi que vos codes d'accès (pièces jointes).

Après votre première connexion (**uniquement** d'un ordinateur fixe ou ordinateur portable), vous recevrez une confirmation sur votre boîte mail (attention cela peut prendre plusieurs heures), afin d'activer ce compte.

En tant que parent d'élèves, vous pourrez ainsi :

- Faire une demande pour un ou plusieurs enfants scolarisés dans le même collège public
- Récupérer directement vos données fiscales nécessaires à l'instruction de la demande
- Connaître une estimation de la bourse à la fin de la saisie.

Pour information : **Barème d'attribution des bourses de lycée 2018/2019**

Nombre d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2016 à ne pas dépasser	17 938 €	19 317 €	22 076 €	25 526 €	28 975 €	33 116 €	37 255 €	41 394 €

Un simulateur accessible depuis [www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee) vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant

En cas de difficulté, le service intendance vous accompagnera dans vos démarches. Merci de contacter le service gestion au 04 94 26 70 50.

Principal  
Corine TERELLI

Adjoint Gestionnaire  
Isabelle DUCHENE



Je soussigné, ..... responsable légal de l'élève ..... scolarisé en 3<sup>ème</sup> ..... atteste avoir pris connaissance de l'ouverture de la campagne de bourse de lycée 2018-2019.

Fait à ..... le ..... Signature :